

**SEANCE DU JEUDI 9 MAI 2019**

Présents : M. LOFFET, Président f.f.,  
Mme BONNI et M. GODIN, Membres du Collège de Police.  
M. BERRENDORF, Mme DARRAJI, M. DENIS, M. EL HAJJAJI, Mme FAGNANT, M.  
FALZONE, M. ISTASSE, Mme LEVEQUE, M. LUKOKI, Mme MARECHAL, M. MICHELS,  
Mme MONVILLE, M. NAJI, M. NYSSSEN, Mme OZER, M. RENARD, M. SCHONBRODT, M.  
THOMAS, Mme TINIK, M. VOISIN et M. WYDOOGHE, Membres.  
M. PAQUES, Chef de corps.  
Mme GAROT, Secrétaire.  
{Décisions n°0039 à 0042 }

**LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20h07.**

**0039 Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de police du jeudi 31 janvier 2019 – Approbation**

A l'unanimité des membres présents

APPROUVE

le procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de police du jeudi 31 janvier 2019.

**0040 Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de police du jeudi 21 mars 2019 - Approbation**

Entendu Monsieur EL HAJJAJI déclarer qu'il souhaite que le procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de police du jeudi 21 mars soit complété comme suit :

- point 0024 : « Monsieur EL HAJJAJI demande à ce qu'on privilégie des entreprises locales » Il signale qu'il manque un mot « pas » dans le 2<sup>ème</sup> §
- point 0025 : Il demande que l'on rajoute une phrase : « Monsieur EL HAJJAJI en se basant sur le CDLD et de la LPI demande formellement à recevoir ces documents par mail et estime qu'il s'agit d'une question d'accessibilité et de transparence. Il

n'accepte pas la réponse du Collège de lui demander de se rendre au Secrétariat de la Zone pour consulter des documents d'intérêt public. »

Le point est reporté à la séance du 27 juin 2019.

**0041 Contrat de sécurité 2018-2019 – Convention avec la Ville de Verviers**

A l'unanimité des suffrages des membres présents,

DECIDE

D'approuver la convention avec la Ville de Verviers annexée à la délibération et ce dans le cadre du contrat de sécurité 2018-2019.

**0042 Finances - Contrôle de caisse pour la période 01.01.2018 au 31.12.2018 – Prise d'acte**

A l'unanimité des suffrages des membres présents,

PREND ACTE de la vérification des encaisses zonales pour la période 01.01.2018 au 31.12.2018.

<p><u>Présents</u> : M. LOFFET, Président f.f., Mme BONNI et M. GODIN, Membres du Collège de Police. M. BERRENDORF, Mme DARRAJI, M. DENIS, M. EL HAJJAJI, Mme FAGNANT, M. FALZONE, M. ISTASSE, Mme LEVEQUE, M. LUKOKI, Mme MARECHAL, M. MICHELS, Mme MONVILLE, M. NAJI, M. NYSSSEN, Mme OZER, M. RENARD, M. SCHONBRODT, M. THOMAS, Mme TINIK, M. VOISIN et M. WYDOOGHE, Membres. M. PAQUES, Chef de corps. Mme GAROT, Secrétaire. Décisions n° 0043 à 0064</p>
--

**0043 Finances – Comptes 2018**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le Comptable spécial.

Monsieur le Comptable spécial résume le compte 2018 qui se termine avec un boni de 748.000 euros.

Il explique les raisons du boni soit entre autre la non utilisation de la totalité de dépense de personnel (il est difficile d'anticiper tous les départs) et la non utilisation de la totalité de la charge de la dette.

Il signale que l'on retrouve aux antérieurs en 2018 le dernier mois de 2017. Les dépenses de personnels sont en progression de 2,01%.

Il attire l'attention des membres du Conseil sur la problématique des subsides NAPAP et l'importance d'être prudent vu la non perception de l'entièreté des dits subsides.

Il souligne le fait que les dépenses de dettes sont en augmentation démontrant la politique de réinvestissement de la Zone.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil de police s'ils ont des questions par rapport au compte 2018.

Monsieur GODIN fait le constat de l'importance du boni. Il signale que Pepinster restera sur sa position. Il estime que le fait de cumuler à ce point des bonis n'est pas légal. Il déclare qu'il va s'abstenir et qu'il attend l'issue des recours introduits. Il n'accepte pas un boni aussi important. Il signale que les communes ont besoin de toutes leurs plumes.

Monsieur le Président déclare que le boni réel n'est que de 200 000 euros.

Monsieur Godin estime qu'il convient de poser la question à Monsieur le Comptable spécial.

Monsieur le Comptable spécial déclare qu'il n'y a pas de bonis cumulés mais des réserves.

Il rappelle que des réserves avaient été prévues en 2018 pour faire face aux 13 mois de salaire en 2019.

Monsieur GODIN déclare préférer une dotation qui correspond aux dépenses et un « one shot » payé pour faire face au 13<sup>ème</sup> mois. Il signale que le boni démontre que l'on demande trop aux communes. Il rappelle que des recours ont été introduits par la Commune de Pepinster.

Monsieur EL HAJJAJI estime qu'il est interpellant qu'un membre du Collège prenne une position différente. Il déclare que le précédent Chef de corps avait écrit à la Commune pour dire que les finances ne permettaient pas d'assurer certaines missions. Il déclare que des investissements sont à faire afin de faire face notamment à certaines nouvelles missions. Il déclare qu'il convient de donner les moyens à notre police.

Monsieur GODIN signale qu'il s'agit d'une lecture différente de celle effectuée par la Commune de Pepinster.

Quorum de présence de 62%

Sur proposition du Collège de police,

Avec 59,50 voix POUR et 2,5 voix d'abstention ;

ARRETE

Les comptes de la police locale pour l'exercice 2018 comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	22 235 899,53	390 278,14	22 626 177,67
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	22 235 899,53	390 278,14	22 626 177,67
- Engagements	21 486 986,12	1 076 309,91	22 563 296,03
= Résultat budgétaire de l'exercice	748 913,41	-686 031,77	62 881,64
Droits constatés	22 235 899,53	390 278,14	22 626 177,67
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	22 235 899,53	390 278,14	22 626 177,67

- Imputations	21 433 023,29	750 575,54	22 183 598,83
= Résultat comptable de l'exercice	802 876,24	-360 297,40	442 578,84
Engagements	21 486 986,12	1 076 309,91	22 563 296,03
- Imputations	21 433 023,29	750 575,54	22 183 598,83
= Engagements à reporter de l'exercice	53 962,83	325 734,37	379 697,20

ORDONNE

qu'ils soient, après publication, transmis au Gouverneur de la Province de Liège, et au Ministre de l'Intérieur, pour être arrêtés définitivement.

#### 0044 Personnel – Mobilité – Phase 2019/02 – Ouverture d'emplois

Monsieur EL HAJJAJI s'interroge sur la procédure à suivre, délais de recrutement.

Monsieur le Chef de corps explique brièvement la procédure de recrutement à suivre (ouverture en mobilité puis en externe).

A l'unanimité des suffrages des membres présents,

DECIDE

- L'ouverture des emplois suivants :
  - TROIS emplois INP polyvalents
  - UN emploi INPP gestionnaire fonctionnel
  - UN emploi INPP chef d'équipe de quartier
  - UN emploi d' INP enquêteur
  - UN emploi de consultant en communication
  - UN emploi de conseiller classe 2 « Chef de service GRM »
- De fixer les modalités de sélection de ces emplois comme ci-après :

INP polyvalents : la tenue d'une interview avec les différents candidats par le Chef de Corps (ou l'Officier ou membre du personnel de niveau A auquel ressortit l'emploi vacant) et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoire.

INPP gestionnaire fonctionnel : l'organisation d'un ou plusieurs test ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoire et le passage devant une commission de sélection.

INPP chef d'équipe de quartier : l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoire et le passage devant une commission de sélection.

INP enquêteur : l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoire et le passage devant une commission de sélection.

Consultant en communication : l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoire et le passage devant une commission de sélection.

Conseiller classe 2 « Chef de service GRM » : l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoire et le passage devant une commission de sélection.

**0045 Personnel – Cadre administratif et logistique – Recrutement statutaire externe – Conseiller Chef de service GRM – Ouverture d'emploi**

A l'unanimité des suffrages des membres présents,

DECIDE

D'ouvrir un emploi temps plein niveau A Chef de service GRM de classe 2 dans le cadre d'un recrutement externe statutaire, avec une limite portée à 15 candidats et/ou 3 semaines de publication sur Jobpol s'il a été constaté l'absence de candidat ou de candidat apte à la mobilité concernant ledit emploi.

**0046 Personnel – Cadre administratif et logistique – Recrutement statutaire externe – Consultant en communication – Ouverture d'emploi**

A l'unanimité des suffrages des membres présents,

DECIDE

D'ouvrir un emploi temps plein niveau B Consultant en communication dans le cadre d'un recrutement externe statutaire, avec une limite portée à 40 candidats et/ou 3 semaines de publication sur Jobpol s'il a été constaté l'absence de candidat ou de candidat apte à la mobilité concernant ledit emploi.

**0047 Véhicules – Réparation d'un Tiguan – Mode de passation de marché**

A l'unanimité des suffrages des membres présents,

DECIDE

D'ouvrir un marché sur simple facture constatée pour la réparation du VW Tiguan immatriculé 1 THH 552 en approchant uniquement la société EBAC située à Chaineux.

#### **0048 Equipement – Acquisition de gilets tactiques – Mode de passation de marché**

A l'unanimité des suffrages des membres présents,

DECIDE

##### Article 1er:

Lancer un marché par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet « l'acquisition housses tactiques pour gilets pare-balles » pour un montant estimé à 41.322,31 € HTVA soit 50.000 € TVA comprise

##### Article 2:

De choisir les firmes suivantes afin de prendre part à la procédure négociée

- Oritex (Thimister)
- Full Tactical (Bastogne)
- S.A. Edgar Grimard (Aleur)
- Morane Consult (Liège)
- Thor Business Belgium (Rhode Saint-Genève)
- EPS (Liège)
- Ambassador Arms (Sint Niklaas)
- Vandeputte safety (Boechout)

##### Article 3 :

Approuver les termes du marché suivant cahier des charges annexé à la délibération

#### **COMMUNICATIONS OFFICIELLES**

#### **0049 Création du groupe de travail « Règlement d'ordre intérieur »**

Entendu Monsieur le Président f.f. inviter les Conseillers de police, qui sont intéressés à participer au groupe de travail sur le Règlement d'ordre intérieur, à adresser un mail à la Secrétaire de zone afin de lui faire part de leur souhait de participation et ce afin de créer le groupe de travail.

## **QUESTIONS ORALES**

Monsieur EL HAJJAJI déclare que son but n'est pas de polémiquer. Il a demandé à obtenir une copie du rapport adressé à Monsieur le Chef de corps par l'AIG suite à la venue de Monsieur FRANCKEN.

Monsieur le Président lui répond que le rapport adressé à Monsieur le Chef de corps est un rapport interne à diffusion restreinte.

Monsieur EL HAJJAJI reconnaît avoir reçu une réponse identique de la part de la Secrétaire de Zone et prend acte de la réponse donnée par Monsieur le Président.

Monsieur EL HAJJAJI revient sur des questions posées précédemment.

Il déclare que certaines demandes ont été rencontrées. Il remercie Monsieur le Chef de corps pour la formation qui s'est tenue à l'attention des Conseillers de police.

Il déclare que la problématique du ROI est réglée et que relativement à la question relative au streaming, il convient de patienter. Il signale que la question relative aux procès-verbaux reste ouverte. La seule solution donnée par le Collège est de se déplacer au secrétariat de la Zone. La réponse donnée par le Collège ne le satisfait pas. Il déclare que si les procès-verbaux des séances du Conseil de police ont été publiés sur le site de la Zone, ils ont été par la suite retirés du site. Il déclare que certains procès-verbaux n'ont pas été publiés.

Monsieur EL HAJJAJI effectue deux nouvelles demandes :

-utilisation de la plate-forme iMio par la Zone

-l'annexe au procès-verbal des documents transmis à la Secrétaire de Zone annonçant des interventions ou questions orales lors des séances du Conseil de police.

Monsieur le Président signale que les procès-verbaux ont été affichés aux valves communales. La plate-forme iMio représente un coût qui doit être analysé par le Collège.

Il déclare que relativement à la demande d'annexe au procès-verbaux des questions posées, l'esprit de la question sera reproduite au procès-verbal.

Monsieur EL HAJJAJI interroge Monsieur le Chef de corps quant aux mesures prises par la Zone afin de lutter contre les vols de vélo.



Monsieur le Chef de corps répond que le nombre de vols de vélo est peu important (5 cette année). Il va se renseigner quant à l'éventuelle possibilité de faire graver un vélo.

**LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 20h45**

**LA SEANCE A HUIS CLOS EST REPRISE IMMEDIATEMENT.**

**0050 Personnel – Accident de travail – Refus – Notification**

**0051 Personnel – Accident de travail – Invalidité permanente – Notification**

**0052 Personnel – Accident de travail – Décision de l'Office Médico-Légal – Notification**

**0053 Personnel – Accident de travail – Décision de l'Office Médico-Légal – Notification**

**0054 Personnel – Accident de travail – Décision de l'Office Médico-Légal –**

**0055 Personnel – Mobilité – Phases 2019/01 – Inspecteur – Nominations**

**0056 Personnel – Cadre Administratif et logistique – Mobilité 2019/02 – Recrutement  
Chef de service GRM – Commission locale de sélection – Désignation des membres**

**0057 Personnel – Cadre Administratif et logistique – Recrutement statutaire externe  
– Conseiller chef de service GRM – Commission locale de sélection – Désignation des  
membres**

**0058 Personnel – Cadre Administratif – Mobilité 2019/02 – Recrutement Consultant en communication – Commission locale de sélection – Désignation des membres**

**0059 Personnel – Cadre Administratif – Recrutement externe statutaire – Consultant en communication – Commission locale de sélection – Désignation des membres**

**0060 Personnel – Cadre Opérationnel – Mobilité – Inspecteur Principal Chef d' équipe de quartier – Commission locale de sélection – Désignation des membres**

**0061 Personnel – Cadre opérationnel – Mobilité – Inspecteur Principal Gestionnaire fonctionnel – Commission locale de sélection – Désignation des membres**

**0062 Personnel – Cadre opérationnel – Mobilité – Inspecteur Enquêteur – Commission locale de sélection – Désignation des membres**

**0063 Personnel – Démission d'un Inspecteur Principal de police – Réception de la demande de pension de retraite – Information au Conseil**

**0064 Personnel – Démission d'un Commissaire divisionnaire de police – Réception de la demande de pension de retraite – Information au Conseil**

**LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 21h00**

La Secrétaire,

Le Président f.f,

Kathleen GAROT

Alexandre LOFFET

